

Tribunes parues dans le Côté Croissy n°90 (Octobre/Novembre 2018)



Imaginons ensemble Croissy demain ...

Les différentes opérations de communication de la municipalité visant à informer la population de l'évolution des règles d'urbanisme dans notre ville notamment avec la loi ELAN (Evolution du Logement et Aménagement Numérique) nous suggèrent un certain nombre de remarques.

C'est la démocratie locale et participative qui permettra de résoudre les problèmes de chaque territoire : la seule manière de bien connaître les situations s'appuie sur les échanges indispensables entre les citoyens et avec leurs élus.

On pourrait imaginer que, dans un premier temps, la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucle de Seine (CASGBS) présente une vision globale au travers de documents d'urbanisme qui organiseraient la cohérence du territoire dans ses grandes lignes.

Dans un deuxième temps, le maire, grâce à la proximité des citoyens et la «vision globale pour approche locale », instruirait et validerait les permis de construire, en cohérence avec la politique de l'agglomération. En effet, seuls les élus locaux peuvent trouver des solutions aux problématiques liées à l'inclusion sociale, ainsi qu'à la réduction des déplacements domicile/travail en particulier.

Il est important d'enrichir également les réflexions en consultant l'ABF (Architectes des Bâtiments de France) ou des experts environnementaux par exemple, pour ne pas laisser la décision à un pouvoir supérieur trop éloigné de la réalité locale. C'est la prise en compte des besoins individuels, sociaux (y compris les handicaps) et communaux qui peut répondre aux problèmes du logement. Il faut tout faire pour mettre fin à la spéculation immobilière, mais il faut aussi que les choix d'urbanisme ne provoquent plus d'étalement urbain en n'autorisant les constructions que sur les parcelles déjà construites. Arrêtons d'imperméabiliser les sols et d'exterminer notre biodiversité ! À quand une véritable politique des parcs, jardins partagés et autres surfaces non artificialisées, pour accroître la biodiversité urbaine au service du citoyen ?

Il est urgent de satisfaire aux exigences d'un développement durable de nos villes, en accord avec les dix-sept Objectifs du Développement Durable ratifiés par les Etats membres des Nations Unies le 25 septembre 2015. Les respecter est aujourd'hui tout aussi important que veiller au bon équilibre économique de chaque opération.

Dominique Boisdé, Annie Claude Motron & Bertrand Mansard, Élus de Croissy Autrement, et Catherine Coicadan, Présidente de l'association Croissy Autrement,

et remercient Anne Charrière et Marie-Françoise Darras, de EELV, de leur participation active à la rédaction de cette tribune

... et vous pouvez nous retrouver en allant sur notre site : Croissy-autrement.org



Le site Internet de la ville évolue, c'est important !

Notre ville communique souvent sur les réseaux sociaux, avec des contenus variés, pertinents, parfois émouvants : c'est important et ça le sera de plus en plus. Pourquoi ?

Tout simplement parce que le site Internet, les réseaux sociaux sont des moyens d'échanger les informations qui facilitent et organisent l'utilisation de ressources publiques et en augmentent la fréquentation donc la valeur économique au service de l'intérêt général.

Plus un gymnase, un court de tennis, un espace vert sont fréquemment utilisés et plus leur valeur

s'accroît pour la collectivité.

Plus les activités et les événements organisés à Croissy accueillent des publics nombreux, plus les croissillons sont heureux de vivre dans une ville dynamique.

Le site Internet croissy.com est notamment au service de ce dynamisme.

À juste titre, nous accordons aujourd'hui plus de valeur aux usages d'un bien qu'à la production de celui-ci. Par exemple, l'éditeur d'une célèbre application de mise en relation des conducteurs de VTC (Véhicule de Tourisme avec Chauffeur) avec leurs clients est valorisé nettement plus cher que l'addition des deux grands groupes constructeurs automobiles français. Et une startup qui propose des espaces de coworking se voit valorisée autant qu'un leader mondial du BTP (Bâtiment et Travaux Publics).

Dans un tel contexte de valorisation des usages, il convient évidemment de développer tout ce qui facilite la connaissance des ressources disponibles et des événements ouverts au public en parallèle avec les modes d'utilisation les plus divers des infrastructures et services municipaux. Parallèlement au nouveau site Internet, les multiples usages de Chanorier et tous les efforts pour les promouvoir sont un autre bel exemple de cette volonté politique.

Voilà pourquoi nous pouvons nous réjouir de la mise en service du nouveau site croissy.com et nous préparer à le consulter souvent en l'ajoutant à nos favoris ou mieux, en faire notre page d'accueil !

Date :

05 octobre 2018